

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/25

18 mai 1998

(98-2010)

---

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

## IRLANDE

Déclaration distribuée par M. Tom Kitt  
Ministre du commerce

La présente Conférence ministérielle, la deuxième de l'Organisation mondiale du commerce et la première à se tenir au siège de l'Organisation, a été qualifiée de conférence "de transition". Elle arrive à peine 17 mois après la première Conférence très fructueuse de Singapour, qui a eu lieu en décembre 1996, et précède peut-être d'autant la troisième Conférence qui sera l'occasion, je l'espère, de lancer avec succès un nouveau cycle global de libéralisation des échanges.

Il est possible de considérer notre réunion comme une réunion de transition, mais elle se tient à un moment très important dans l'histoire du système commercial multilatéral. Cette semaine, nous allons commémorer le cinquantième anniversaire du système. C'est donc une occasion appropriée de réfléchir aux progrès de la libéralisation des échanges durant les 50 dernières années et d'examiner comment le système pourrait contribuer à la prospérité des peuples de tous les pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce et de ceux qui sont candidats à l'accession.

Même si l'on s'attendait à ce que la période qui s'est écoulée depuis la première Conférence de Singapour soit relativement peu fertile en événements, elle a été marquée par un certain nombre de faits nouveaux importants qui ont renforcé davantage le système multilatéral. Depuis Singapour, nous avons assisté à la conclusion heureuse des négociations multilatérales sur les télécommunications de base et les services financiers. L'accord plurilatéral sur les technologies de l'information qui a été conclu à Singapour

L'un des éléments les plus importants de ce système est le Mémorandum d'accord sur le règlement des différends. En relativement peu de temps, il est apparu comme un mécanisme d'arbitrage efficace pour élucider et régler une vaste gamme de différends. En acceptant de résoudre leurs divergences au moyen de ce

Je pense que l'OMC doit s'employer à accroître la libéralisation pour réaliser le désir que nous avons tous de voir une croissance économique mondiale ininterrompue et partagée. Je soutiens donc sans réserve les nombreux Membres qui demandent que la voie soit dégagée pour permettre que des décisions soient prises lorsque nous nous réunirons de nouveau dans quelque 18 mois afin que soient lancées des négociations multilatérales globales qui entraîneront une libéralisation des échanges plus grande encore au profit de tous.

---